

Partager

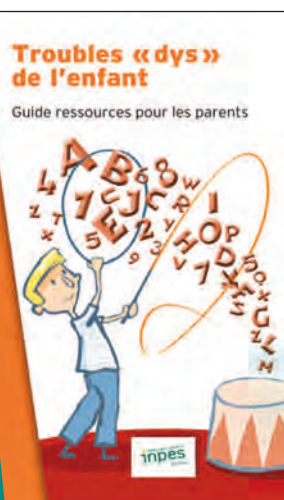
Les 8 et 9 avril, la Maison de la Mutualité, à Paris, accueille les Journées de la prévention 2010. Organisée par l'Inpes depuis 2005, cette manifestation constitue un temps fort pour tous les partenaires du monde de la santé publique : professionnels, acteurs de terrain, prestataires de soins, concepteurs de politiques et de programmes de prévention. Madame Roselyne Bachelot, ministre de la Santé et des Sports, ouvrira cette sixième édition. À quelques semaines de leur mise en place effective, la séance plénière sera consacrée à *La place de la prévention à l'heure des Agences régionales de santé (ARS)*. Les Journées 2010 s'organiseront autour de neuf sessions thématiques consacrées à la démarche qualité en promotion de la santé, l'amélioration de la qualité de vie de la population, le club sportif, terrain d'action pour la prévention et la promotion de la santé, la prévention primaire et secondaire des cancers, les écoles promotrices de santé, les déterminants socio-environnementaux et la santé des aînés, la promotion de la santé en entreprise, le rôle d'Internet en santé publique, ou encore la promotion de la santé mentale. Rendez-vous pour deux journées de partage des expériences et des savoirs : une mutualisation propice à la construction de stratégies de promotion de la santé innovante, qu'il nous appartient de construire ensemble.

Thanh Le Luong
Directrice générale



ÉVÉNEMENT Troubles de l'apprentissage : un guide à l'usage des parents

L'Inpes publie la brochure *Troubles « dys » de l'enfant. Guide ressources pour les parents*. Conçue dans le cadre du plan d'action interministériel de 2001 consacré aux troubles de l'apprentissage, elle aborde ces derniers dans leur ensemble, d'où la dénomination de « dys ». Trois lettres pour désigner des difficultés dans la mise en place des acquisitions.



Les troubles « dys » englobent différents troubles cognitifs liés aux apprentissages en général. Ils peuvent toucher le langage (dysphasie), le geste (dyspraxie), la lecture (dyslexie), l'écriture ou le dessin (dysgraphie), le calcul (dyscalculie), etc. Ils sont difficiles à définir et à repérer, mais aussi à comprendre. Les parents et les enseignants n'ont pas forcément conscience des obstacles rencontrés par l'enfant qui, de son côté, peut être découragé ou souffrir d'une mésestime de soi. D'où l'importance du dépistage et d'un bon accompagnement.

Repérer le trouble

Ces troubles sont souvent découverts à l'école au moment des premières acquisitions. On estime, par exemple, que 1 % des élèves souffre d'un trouble sévère du langage. Une chose est sûre : l'enfant diagnostiqué « dys » doit pouvoir apprendre autrement. Des dispositifs adaptés existent, mais encore faut-il que les parents puissent les connaître et identifier les bons interlocuteurs. La brochure éditée par l'Inpes, *Troubles « dys » de l'enfant. Guide ressources pour les parents*, leur donne des points de repères.

En premier lieu, le document récapitule les étapes indispensables à respecter pour une bonne prise en charge. Tout d'abord, le repérage : l'enseignant ou les parents peuvent remarquer des « retards » qui ne leur semblent pas normaux. Le dépistage permet alors de déterminer si l'enfant souffre d'un trouble de l'apprentissage ou d'une autre difficulté. Dans le premier cas, le diagnostic est nécessaire pour identifier précisément le trouble et son degré de gravité. Le projet d'accompagnement scolaire et médical peut alors être défini en fonction des besoins de l'élève.

Accompagner l'enfant

L'ouvrage explique ensuite les modalités de scolarisation existantes, en milieu ordinaire ou en unité d'enseignement spécialisé. Enfin, il présente les professionnels de l'éducation nationale ou de la santé susceptibles d'intervenir dans le parcours de l'enfant. Les pages suivantes sont dédiées aux structures d'aide et de soutien, à la Maison départementale des personnes handicapées et à la prise en charge financière des soins. Une liste des sigles usuels et des liens consultables sur Internet figure à la fin du document.

Diffusée à 150 000 exemplaires et téléchargeable sur le site de l'Institut, la brochure est également disponible dans les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), les principales associations de parents, les centres de référence, chez les orthophonistes, etc.

Informers les professionnels

Ce guide est publié dans le cadre du plan d'action interministériel de 2001 consacré aux troubles de l'apprentissage. Conformément à l'un des axes de ce plan, l'Inpes a été chargé de mettre en œuvre un dispositif de communication destiné au grand public, mais aussi aux professionnels des champs éducatifs, sanitaires et sociaux. En 2004, l'Institut a publié un premier ouvrage destiné à ces derniers : *L'évolution du langage de l'enfant. De la difficulté au trouble* qui offre une synthèse de l'état actuel des connaissances sur le sujet, sous un angle pédagogique, socio-affectif et neurologique. Ce document a été actualisé en décembre 2009.



→ Pourquoi un guide sur l'ensemble des troubles « dys » ?

Notre fédération regroupe différentes associations autour des troubles « dys ». S'ils sont très différents les uns des autres, ils ont suffisamment de points communs pour être regroupés, et toujours est-il que les parents et les enfants sont tous confrontés au même parcours du combattant. C'est pourquoi il nous semblait important que la brochure publiée par l'Inpes aborde l'ensemble de ces troubles. En France, l'explication psychologique a longtemps prévalu, alors que les troubles « dys » sont d'ordre instrumental. Résultat : ils sont peut-être mieux connus, mais encore trop peu reconnus. L'enfant risque d'en souffrir. Il est important que parents et enseignants comprennent qu'il ne « fait pas exprès ». Exemple : un élève qui souffre d'une dyscalculie pourra dire à haute voix certains nombres et d'autres non. Pour 1 194, il dira 1-1-9-4. Si son professeur ou ses parents ne sont pas sensibilisés, ils peuvent le croire insolent.

→ Les parents sont-ils bien informés ?

Ils peuvent mettre du temps avant de s'apercevoir d'un dysfonctionnement, et manquer de repères, surtout s'il s'agit de leur premier enfant. Et quand les familles finissent par se poser des questions, elles ne savent pas vers qui se tourner. La grosse difficulté reste de trouver le professionnel qui va établir le diagnostic. Qui n'a pas entendu des phrases du type « Il ne parle pas ? Il n'en a pas envie, cela viendra, pour le moment tout le monde le comprend, alors il n'en a pas besoin ». Ce qui peut parfois être vrai, mais pas toujours.

Dans l'idéal, enseignants, médecins et parents devraient être mieux sensibilisés. Plus ils sont informés, plus le repérage peut être précoce et les troubles reconnus. Par ailleurs, les parents sont confrontés à un dédale de termes, de sigles compliqués et de dispositifs. Comment se repérer ? Qui fait quoi ? Comment résoudre la question de la scolarité ? Ces questions valent pour tous les troubles « dys ». La brochure tente d'y répondre.

→ Avez-vous noté des évolutions ces dernières années ?

Depuis le lancement du plan d'action interministériel sur les troubles du langage et des apprentissages, en 2001, on comptabilise de nombreuses ouvertures de classes spécialisées en primaire et au collège, mais pas encore dans les lycées professionnels. La loi de 2005 a également permis un certain nombre d'avancées. Elle prévoit notamment l'obligation pour l'État de scolariser un enfant à côté de chez lui. Mais ce n'est pas si simple. Des aménagements sont souvent nécessaires et l'équipe pédagogique doit être volontaire. C'est une des raisons pour lesquelles il devrait exister plus d'échanges entre enseignants, orthophonistes, ergothérapeutes et autres professionnels intervenant auprès des l'enfant. Enfin, la situation n'est pas égale sur l'ensemble du territoire. Les prises en charge de certains soins comme l'ergothérapie ou encore les bilans neuropsychologiques ne sont pas les mêmes d'un département à l'autre. Nous aspirons à plus d'harmonisation. ■

* Vice-présidente de la Fédération française des « dys » (FFdys), administrateur de l'association Avenir Dysphasie (AAD)

THÉMA Des courts métrages pour prévenir l'homophobie

L'INPES PUBLIE *JEUNES ET HOMO SOUS LE REGARD DES AUTRES* : UN OUTIL D'INTERVENTION CONTRE L'HOMOPHOBIE, DESTINÉ AUX PROFESSIONNELS ENCADRANT LES 11-18 ANS. UN DVD PRÉSENTE LES CINQ COURTS MÉTRAGES RÉALISÉS À L'ISSUE DU CONCOURS DE SCÉNARIOS ORGANISÉ PAR L'INPES EN 2008. UN LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT EXPLIQUE COMMENT LES UTILISER POUR AMORCER DIALOGUE ET RÉFLEXION.

En octobre 2008, Roselyne Bachelot lançait le concours de scénarios *Jeunes et homo sous le regard des autres*, organisé par l'Inpes. Au final, cinq synopsis sélectionnés ont été réalisés sous la forme de courts métrages. À l'été 2009, Canal+ et une trentaine de salles de cinéma ont diffusé ces films. Actuellement, ils sont visibles sur le portail www.leregarddesautres.fr et sur le site de l'Institut.

SUICIDES ET DISCRIMINATIONS

Dans une société où le modèle dominant reste l'hétérosexualité, la découverte de son homosexualité peut engendrer des réactions négatives, voire violentes, de la part des autres, ainsi que le rejet de soi. Depuis une quinzaine d'années, des études internationales montrent que la discrimination est associée à une importante souffrance psychologique pouvant mener au suicide. Et en effet, les enquêtes soulignent des prévalences de suicide plus importantes chez les homosexuels et les bisexuels

que chez les hétérosexuels, avec un écart encore plus prononcé chez les jeunes. L'Organisation mondiale de la santé a d'ailleurs inscrit la lutte contre l'homophobie comme un moyen de prévenir le suicide chez les adolescents et les jeunes adultes.

L'HOMOPHOBIE MISE EN SCÈNE

Le concours de scénarios invitait les 16-30 ans à représenter, notamment, la prise de conscience de son homosexualité et le poids du regard des autres sur soi quand on se sent différent. Les objectifs étaient de donner la parole aux jeunes, de faire évoluer les représentations de l'homosexualité et de sensibiliser aux conséquences de l'homophobie. Au final, il s'agissait d'améliorer l'acceptation de la différence : un prérequis nécessaire pour permettre aux adolescents concernés de mieux vivre. Au vu de la qualité des courts métrages produits et en plus de leur diffusion à la télévision et au cinéma, l'Inpes a conçu un outil d'intervention permettant

d'accompagner et de favoriser un dialogue constructif avec les adolescents eux-mêmes.

DIALOGUE ET RÉFLEXION

Cet outil comprend le DVD des cinq films retenus et un livret d'accompagnement destiné aux adultes encadrants. Ce dernier donne des pistes pour utiliser les courts métrages comme supports pédagogiques. Après le rappel du contexte général et des objectifs recherchés, le support propose des définitions, notamment pour les mots « homosexualité » et « homophobie », en donnant des éléments de contexte historiques et juridiques. Dans un troisième temps, le livret énonce des règles générales pour bien mener des séances de prévention de l'homophobie. Il invite par exemple les animateurs à s'interroger sur leurs propres représentations. Ensuite, l'ouvrage présente succinctement chacun des films et soumet des pistes d'analyse et de réflexion, organisées par thèmes : acceptation (ou pas) de sa différence, codes et

stéréotypes, rejet des autres, etc. Le dernier chapitre rappelle les ressources documentaires disponibles pour les éducateurs ou pour les jeunes. L'outil est accessible sur le site de l'Inpes. Sa version matérialisée pourra être commandée à l'Institut dès la mi-avril 2010. À noter : l'Inpes a également publié un [document](#) présentant les trente meilleurs scénarios du concours. ■



FOCUS Grossesses précoces : sensibiliser les ados

LE 8 AVRIL 2010, LE MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET L'INPES LANÇENT UNE NOUVELLE CAMPAGNE D'INFORMATION DESTINÉE AUX 15-18 ANS. DIFFUSÉE SUR INTERNET ET À LA RADIO DURANT TROIS SEMAINES, ELLE A POUR OBJECTIF DE SENSIBILISER LES JEUNES – FILLES ET GARÇONS – AU RISQUE DE GROSSESSE NON DÉSIRÉE ET À L'IMPORTANCE DE LA CONTRACEPTION.



Selon les dernières données de recensement des IVG publiées par la DREES¹, 12 560 jeunes filles de 15 à 17 ans et 850 de moins de 15 ans ont eu recours à une IVG en 2007. Parmi elles, 30 % déclaraient ne pas avoir utilisé de contraception dans le mois de survenue de la grossesse et moins de 2 % déclaraient avoir utilisé la contraception d'urgence. De plus, l'enquête CSF (Contexte

de la sexualité en France - 2006) montre que la prévention du risque de grossesse non désirée est le plus souvent laissée à la responsabilité des femmes. Dans ce contexte, l'Inpes se mobilise. Déclinée sur le même principe créatif que le dispositif initié en septembre dernier, la [nouvelle campagne de communication](#) de l'Institut comprend la diffusion de quatre vidéos sur www.choisirsacontraception.fr, à partir du 8 avril. À travers la mise en scène décalée de jeunes hommes « enceintes », ces films ont pour objectif d'impliquer davantage les hommes sur la question de la contraception et, plus largement, d'inciter à la réflexion sur les rapports filles-

Faut-il que les garçons soient enceintes pour que la contraception nous concerne tous ?

garçons en matière de sexualité. Ces vidéos mettent aussi en scène les conséquences possibles d'une grossesse précoce, telles la déscolarisation. Une signature forte - *Faut-il que les garçons soient enceintes pour que la contraception nous concerne tous ?* - conclut les spots et renvoie vers www.choisirsacontraception.fr. En complément, des bannières web sont diffusées sur des sites destinés aux jeunes (skyblog, facebook, etc.). Une page dédiée - *Trop tôt pour avoir un bébé* - est également accessible sur www.choisirsacontraception.fr. Au menu : quizz, informations pratiques, messages pour

mobiliser les jeunes garçons, etc. Le dispositif de communication comprend aussi la diffusion de deux spots radio sur les stations dédiées aux jeunes, à partir du 10 avril. Objectif : informer les mineures, notamment sur les lieux où se procurer de façon anonyme et gratuite un moyen contraceptif et la contraception d'urgence.

Le lancement de cette campagne s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation plus large : le 8 mars dernier, à la suite des conclusions du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales sur la prévention des grossesses non désirées et la prise en charge des IVG (février 2010), la ministre chargée de la santé, Roselyne Bachelot, a en effet annoncé un plan pour améliorer l'accès à la contraception, en particulier à la contraception d'urgence. ■

¹ Vilain A., 2009, « Les interruptions volontaires de grossesse en 2007 », *Études et Résultats, DREES, n° 713, décembre*.

DÉCRYPTAGE Semaine de la vaccination : nouvelle édition

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION 2010 SE TIENDRA DU 23 AU 30 AVRIL. VINGT-QUATRE RÉGIONS FRANÇAISES SE MOBILISENT AUTOUR DE CET ÉVÉNEMENT DÉSORMAIS INCONTOURNABLE. OBJECTIF : INFORMER ET SENSIBILISER LA POPULATION ET LES PROFESSIONNELS.

Lancée en 2005 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la [Semaine européenne de la vaccination](#) a pour objectifs d'expliquer les bénéfices individuels et collectifs de la vaccination et de répondre aux questions que chacun se pose : quels vaccins doit-on faire ? Quand ? Où ? Est-on vacciné une fois pour toutes ? La vaccination est-elle gratuite ? Comporte-t-elle des risques ? etc. À l'occasion de la quatrième participation de la France, vingt-quatre régions se mobilisent : Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Guadeloupe, Guyane, Haute-Normandie, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Martinique, Midi-Pyrénées, Nord - Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence - Alpes - Côte d'Azur, La Réunion et Rhône-Alpes. Objectif : sensibiliser et informer le grand public et les professionnels de santé sur la vaccination et son actualité. Comme en 2009, la vaccination contre la rougeole est la priorité nationale.

Au programme : de nombreuses actions régionales et locales - conférences, expositions, animations, affichage, spots radio, concours, mais aussi possibilité de faire vérifier son carnet de santé et de mettre à jour ses vaccins. Ces actions sont organisées en partenariat avec les services de l'État, l'Assurance maladie, la Mutualité française, le Réseau français des villes-santé OMS, l'Éducation nationale, le Service de santé des armées, les professionnels de santé (médecins généralistes, pédiatres, infectiologues, sages-femmes, pharmaciens, infirmières, etc.), les acteurs associatifs, les collectivités territoriales, etc. L'Inpes, coordinateur de la Semaine avec la Direction générale de la santé, propose plusieurs documents¹ au grand public (une carte postale *Calendrier vaccinal 2010 simplifié*, *Le Guide Calendrier vaccinal des adolescents et des adultes*, un [dépliant sur la vaccination ROR](#), etc.) et aux professionnels (un disque *Calendrier vaccinal 2010*, un « [Repères pour votre pratique](#) » sur la rougeole, une [fiche rougeole](#), etc.). ■

LES RÉGIONS SE MOBILISENT

➔ **En Midi-Pyrénées**, de nombreuses actions sont programmées : une table ronde *Vaccination : croyances et réalités*, destinée aux professionnels (fin avril) ; une lettre d'information à l'attention des généralistes et des pédiatres ; une information des jeunes parents sur la coqueluche dans les PMI de Haute-Garonne ; la diffusion de la brochure *Mikalou* consacrée à la vaccination des moins de six ans.

➔ **Le Limousin** mènera des actions d'information sur la coqueluche en direction des jeunes parents et des professionnels de santé, dans les maternités et les PMI. Par ailleurs, des interventions spécifiques à destination des publics en situation de précarité sont prévues.

➔ **L'Aquitaine** s'adressera aux jeunes, aux professionnels de santé et aux populations en difficulté avec plusieurs actions : communication via le site www.mesvaccins.net ; diffusion de documents ; promotion de la mise à jour des vaccinations par le biais des médecins généralistes et des pédiatres, des médecins du travail, des centres d'examen de santé et des centres de santé étudiants.

➔ **Le Nord - Pas-de-Calais** proposera des actions dans les établissements scolaires du secondaire. Ainsi, dans chaque collège, une classe de troisième fera l'objet d'une information spécifique. Un médecin vérifiera le statut vaccinal des élèves, leur délivrera des conseils et des documents. Pour les sixièmes et les élèves de première année de lycée, des interventions en classe sont prévues afin de rappeler l'intérêt d'une vaccination à jour. Les jeunes filles seront informées sur la vaccination contre le cancer du col de l'utérus.

¹ Les documents relatifs au calendrier vaccinal 2010 seront mis en ligne sur le site de l'Institut fin avril.

EN BREF

► Éducation populaire

Le n° 405 de *La Santé de l'homme* est consacré aux liens entre l'éducation populaire et l'éducation pour la santé. Objectif commun : permettre à chacun de s'épanouir et de trouver sa place dans la société. Le magazine rappelle que contrairement à l'éducation pour la santé, développée essentiellement à l'école, l'éducation populaire a investi le temps « hors scolaire », dans les centres de loisirs et de vacances, par exemple. Il s'intéresse ensuite aux valeurs communes de ces deux démarches. Le numéro se penche également sur les acteurs de l'éducation populaire et présente plusieurs initiatives menées dans ce champ. Désormais, *La Santé de l'homme* est intégralement accessible en ligne.

• [Le n° 405 de *La Santé de l'homme*](#)

► Une journée dédiée à la santé des jeunes

Le 7 avril 2010, à Paris, la direction des actions éducatives de France Télévisions organise une journée d'information et de débats sur le thème *Réussir une action d'éducation à la santé et de prévention en milieu scolaire*. La première partie de la journée sera l'occasion de dresser un état des lieux de la santé des jeunes et des actions initiées dans ce domaine. Échanges autour d'interventions pertinentes en matière de conduites addictives, de cyberdépendance, de sexualité ou encore de nutrition pointeront l'après-midi. L'objectif de ce rendez-vous retransmis en direct sur Curiosphere.tv, la webtv éducative de France 5, est de repérer, d'analyser et de promouvoir des initiatives pertinentes.

• [La journée *Réussir une action d'éducation à la santé et de prévention en milieu scolaire*](#)

► Injection de drogues et prévention

Face à la forte prévalence de l'hépatite C chez les usagers de drogues par voie intraveineuse, pouvoirs publics et associations se mobilisent. Dans ce cadre, un séminaire intitulé *Injection : comment articuler prévention, éducation et réduction des risques ?* s'est tenu le 15 mars 2010. Organisé par l'Inpes, il avait pour objectif de confronter des expériences étrangères (québécoises, anglaises, etc.) aux spécificités françaises et d'envisager leur application en France. À cette occasion, des experts étrangers et nationaux, ainsi que des représentants d'associations de Réduction des risques et d'usagers de drogues ont évoqué la prévention du passage à l'injection, la transition vers d'autres modes d'administration et l'éducation pour la santé dans ce domaine.

► Accord-cadre Inpes / Dgesco

Fin avril, la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) et l'Inpes signeront un accord-cadre pour développer la prévention, l'éducation pour la santé et la promotion de la santé auprès des enfants et des adolescents scolarisés. Cet accord fait suite à la convention de partenariat qui liait l'Inpes et la Dgesco depuis 2003, et qui est arrivée à son terme. Conclu pour une durée de cinq ans, il portera sur la formation à l'éducation à la santé, la conception de supports, la réalisation d'enquêtes et de travaux de recherche ou encore l'organisation de manifestations. Ce rapprochement se traduira par l'élaboration concertée d'un programme annuel d'actions communes (PAC).

► Promotion de la santé et développement durable

L'UIPES (Union internationale de Promotion de la Santé et d'Éducation pour la Santé) organise sa 20^e conférence mondiale à Genève, du 11 au 15 juillet 2010. Cette édition aura pour thème : *Santé, Équité et Développement durable*. Environ deux mille participants sont attendus : professionnels et décideurs français et étrangers des champs de la promotion de la santé publique et du développement durable. Au programme : les derniers résultats de la recherche, les défis à relever en termes de politique et de gouvernance, des expériences pratiques de mise en œuvre de la promotion de la santé, des séances d'apprentissage participatif, etc. Le formulaire d'inscription est disponible en ligne.

• [La 20^e conférence mondiale de l'UIPES](#)

AGENDA

→ LES 8 ET 9 AVRIL

6^e Journées de la prévention organisées par l'Inpes, à la Maison de la Mutualité, à Paris.

→ DU 14 AU 16 AVRIL

18^e Conférence internationale du réseau Hôpitaux promoteurs de santé, à Manchester (Angleterre).

→ LES 22 ET 23 AVRIL

Congrès ADELFF-EMOIS 2010 organisé par l'ADELF (Association des épidémiologistes de langue française) et EMOIS (Évaluation, management, organisation, information, santé), à Bordeaux.

→ DU 23 AU 30 AVRIL

Semaine européenne de la vaccination : 24 régions françaises se mobilisent et organisent des actions de communication et d'information sur la vaccination,

avec le soutien de la DGS et de l'Inpes. (Voir article Décryptage p. 3)

→ DU 1^{ER} AU 4 JUIN

31^e Congrès national de médecine et santé au travail, à Toulouse.

→ DU 9 AU 11 JUIN

11^e Journées nationales d'infectiologie organisées par la Société de pathologie infectieuse de langue française et le Collège des universitaires de maladies infectieuses et tropicales, à Montpellier.

→ DU 16 AU 19 JUIN

Congrès des sociétés de pédiatrie organisé par les sociétés de médecine et de chirurgie de l'enfant, à Paris.

→ DU 24 AU 26 JUIN

4^e Congrès de la médecine générale France 2010, à Nice.

→ DU 11 AU 15 JUILLET

20^e Conférence mondiale de l'UIPES (Union internationale de Promotion de la Santé et d'Éducation pour la Santé) sur la promotion de la santé, à Genève, en Suisse. (Voir rubrique En bref)

→ 29 ET 30 SEPTEMBRE

5^e colloque du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) Collectivités territoriales et santé publique. L'organisation territoriale de la santé au cœur des réformes – Place des collectivités, positionnement des professionnels, à Nancy.

www.inpes.sante.fr
inpes

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Troubles « dys »

La brochure *Troubles « dys » de l'enfant. Guide ressources pour les parents* délivre conseils et informations pour l'accompagnement et la scolarisation des enfants porteurs d'un trouble « dys » (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe, etc.). Elle évoque le dépistage et le diagnostic, la scolarisation en classes ordinaires ou spécialisées, ainsi que les aides disponibles. L'ouvrage présente également les structures d'accueil et les professionnels dédiés. Sites et numéros utiles, textes de références et coordonnées des principales associations figurent à la fin du document. (Voir article Événement p. 1)

Baromètre santé nutrition

L'édition 2008 du *Baromètre santé nutrition* vient d'être publiée par l'Inpes. Initiée en 1996 et renouvelée tous les six ans, cette enquête nationale décrypte les comportements, les connaissances et les perceptions des Français en matière d'alimentation et d'activité physique. Ce nouveau *Baromètre* souligne notamment les situations d'insécurité alimentaire et la nécessité de s'adresser en priorité aux populations en difficulté.

Soins palliatifs

La collection « Repères pour votre pratique » propose aux professionnels une version actualisée du **numéro consacré aux soins palliatifs et à l'accompagnement des patients atteints d'une maladie grave ou en fin de vie**. Le document aborde la prise en charge des malades et de leur souffrance, et présente les structures de soins palliatifs en milieu hospitalier. En outre, il donne des conseils pour la mise en place d'une intervention à domicile et fournit les coordonnées d'établissements pouvant aider à sa mise en œuvre. Le numéro comprend également une nouvelle annexe sur les implications pratiques de la loi.

REEDITIONS

Nutrition

La collection « Les Chemins de la santé » propose des coffrets destinés à la mise en place de programmes d'éducation pour la santé dans les classes de CE2, CM1 et CM2. Construit autour de cinq chapitres (*De la terre à cultiver, De la terre pour vivre, De la terre pour se nourrir, De la terre pour grandir et De la terre à partager*), le coffret *Léo et la terre* est consacré à l'alimentation. Il comprend un livret pédagogique à l'usage de l'enseignant, des dépliants et des carnets personnels pour les enfants, un jeu collectif, des panneaux et des fiches d'évaluation.

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22 - www.inpes.sante.fr

Directrice de la publication

Thanh Le Luong

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet, Julien Millot

Ont participé à ce numéro

Sandrine Broussouloux, Aurélie de Gournay (UIPES), Enguerrand du Roscoât, Vincent Fournier, Annick Gardies, Anne Guichard, Bruno Housseau, Christine Jestin, Catherine Jones (UIPES), Martine Lapergue, Emmanuelle Le Lay, Tania Rosilio, Fabienne Thomas, Isabelle Vincent

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : Pascal Finjean - Atelier Contrefish

Dépôt légal : avril 2010

ISSN : 1963-1936

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr

Pour commander les documents de l'Inpes : edif@inpes.sante.fr